



Et renforcer le pouvoir d'agir des personnes

O Durée: 12h

Q Public: Tout professionnel

Prérequis : Aucun

Nombre de participants : 12

Modalité: Présentielle

Dates: 13 & 14 novembre

2025

Lieu : Le Grand Bain - Nantes (44)

S Tarif: 600 €





par les 74 stagiaires qui l'ont suivie en 2024

Objectif principal



Mettre en œuvre une démarche d'autodétermination à la mesure de son contexte professionnel

Objectifs opérationnels

Comprendre la démarche d'autodétermination, son histoire, ses composantes et ses enjeux

Origines du concept d'autodétermination
Définition et modèle de l'autodétermination
Conditions favorables au développement de l'autodétermination
L'évaluation et la gestion du risque

Se l'approprier et pouvoir la mettre en œuvre pour au moins une situation dans son contexte

Rôles des professionnels pour accompagner l'autodétermination

Analyse de son contexte

Plan d'actions pour mettre en place un choix autodéterminé

Modalités pédagogiques



Contenus et outils à visée pédagogique et philosophique permettant la vulgarisation scientifique et le partage d'expériences. Mises en situations et expérimentations. A l'issue de la formation, l'ensemble des documents vus en formation (supports de formation, exercices etc...) seront mis à disposition des stagiaires.

Le Labo des Herbes Folles est membre du collectif des formateurs et formatrices rassemblé.e.s au sein de l'organisme de formation de l'Ouvre-Boîtes 44 - CAE Pôle Formation - 20 Allée de Maison Rouge 44 000 Nantes - N° SIRET : 449 989 573 00059 - Organisme de formation avec déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 04429 44 auprès préfet de la région Pays-de-la-Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.





Et renforcer le pouvoir d'agir des personnes



Accueil des personnes en situation de handicap

Afin d'assurer l'accueil de l'ensemble des stagiaires dans de bonnes conditions, merci d'informer l'intervenant de toute situation de handicap que pourrait rencontrer un des stagiaires.



Suivi, Evaluation & individualisation

Quiz d'évaluation formative au cours de la formation et à l'issue, mises en application au travers d'un plan d'action individualisé

Quiz d'évaluation des connaissances en fin de formation. Remise d'une attestation individuelle de formation.



Connaissances visées

Connaître la définition et l'histoire de l'autodétermination, ainsi que son modèle

Identifier les facteurs internes et les facteurs externes à la personne qui vont interagir avec son niveau d'autodétermination



Compétences visées

Reconnaître des éléments favorables à l'autodétermination des personnes accompagnées

Les appliquer à une situation professionnelle vécue au regard des savoirs transmis sur la définition de l'autodétermination et de ses composantes

Capitaliser les éléments favorables et les freins dans leur contexte professionnel

A l'échelle de leur structure sur la base des échanges du groupe en formation

Faire émerger un choix autodéterminé

Avec une personne dans une situation donnée



Matériel nécessaire

Papier, crayons et éventuellement smartphone capable de se connecter à une application de quiz en ligne (une version papier peut vous être proposée dans le cas contraire).

Le Labo des Herbes Folles est membre du collectif des formateurs et formatrices rassemblé.e.s au sein de l'organisme de formation de l'Ouvre-Boîtes 44 - CAE Pôle Formation - 20 Allée de Maison Rouge 44 000 Nantes - N° SIRET : 449 989 573 00059 - Organisme de formation avec déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 04429 44 auprès préfet de la région Pays-de-la-Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.





Et renforcer le pouvoir d'agir des personnes

Chronogramme de la formation 1h MISE EN ROUTE DE LA FORMATION Module 1: ORIGINES DU CONCEPT D'AUTODÉTERMINATION -2h DÉFINITION ET MODÈLE DE L'AUTODÉTERMINATION 1h15 **REPAS LIBRE** Jour 1 Module 2: MODELE DE L'AUTODETERMINATION ET CONDITIONS 2h FAVORABLES A SON DÉVELOPPEMENT 1h Module 3: AUTODETERMINATION ET PRISE DE RISQUES Jour 2 1h30 MISE EN ROUTE ET CONSOLIDATION DES ACQUIS Module 4 : RÔLES DES PROFESSIONNELS POUR ACCOMPAGNER 2h00 L'AUTODÉTERMINATION 1h15 **REPAS LIBRE** Module 5: PLAN D'ACTIONS POUR METTRE EN PLACE UN CHOIX 2h00 **AUTODÉTERMINÉ** 0h30 **CONCLUSION DE LA FORMATION**





Et renforcer le pouvoir d'agir des personnes

Qui sommes-nous?

Le Labo des Herbes Folles est un générateur d'inclusion et a la volonté de contribuer à un monde nouveau où chacun ait enfin la place qu'il souhaite. Ambulant, créatif et humaniste, il propose - à toute personne concernée par les questions de handicap des formations, du conseil, des ateliers, de la diffusion de contenus et d'outils à visée pédagogique et philosophique. Il s'appuie sur la vulgarisation scientifique et le partage d'expériences éducatives. La Labo a l'ambition d'avoir un impact fonctionnel sur les réalités singulières des participants et participantes.

Ses objectifs : promouvoir une société inclusive, faire connaître et reconnaître la neurodiversité, lutter contre les représentations liées au handicap dans une intention de promotion de la diversité humaine.



Elle anime des formations

participatives depuis 16 ans et a été cadre de proximité pendant 9 ans dans le champ du handicap.



SARAH IAICHOUCHEN

Elle intervient depuis 7 ans dans l'accompagnement des troubles neurodéveloppementaux : accompagnement des enfants, des parents, supervision et formation d'équipes.



Elle intervient depuis 9 ans dans l'accompagnement des troubles neurodéveloppementaux : accompagnement des enfants, des parents, supervision et formation d'équipes.



D'AUTRES QUESTIONS? CONTACTEZ-NOUS

© 07 66 73 56 73 ≥ lelabodesherbesfolles@outlook.com

Le Labo des Herbes Folles est membre du collectif des formateurs et formatrices rassemblé.e.s au sein de l'organisme de formation de l'Ouvre-Boîtes 44 - CAE Pôle Formation - 20 Allée de Maison Rouge 44 000 Nantes - N° SIRET : 449 989 573 00059 - Organisme de formation avec déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 44 04429 44 auprès préfet de la région Pays-de-la-Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.